



Manifeste européen pour le tourisme nautique **durable**



**EUROPEAN FEDERATION
OF NAUTICAL TOURISM DESTINATIONS**

Manifeste européen pour le tourisme nautique durable

INTRODUCTION

Par le biais de diverses initiatives, dont les déclarations sur le tourisme de Manila et de La Haye, la communauté internationale a confirmé le rôle capital du tourisme pour véhiculer le développement social et économique en vue de satisfaire les plus hautes aspirations des gens et par là même contribuer au progrès, à la paix et à la bonne entente entre les peuples du monde. Parmi d'autres initiatives, la Charte mondiale du tourisme durable a également fait état de la profonde dépendance de celui-ci vis-à-vis du patrimoine naturel et de la biodiversité, ainsi que de son efficacité et utilité pour promouvoir la sensibilité publique pour la protection de l'environnement.

Le tourisme des zones côtières et maritimes est à ce jour l'un des axes de l'activité touristique offrant le plus de perspectives. Cependant, et c'est le paradoxe, l'excessive occupation du littoral et la surexploitation de ses ressources naturelles réduit la viabilité dudit secteur dans certains marchés. La dégradation de l'environnement entraîne une baisse du développement pour beaucoup de populations côtières, provoquant la perte de richesse, d'authenticité et des traditions culturelles au détriment de leurs attraits touristiques. Tout ceci met en évidence le besoin urgent de travailler pour récupérer et enrichir nos espaces touristiques ainsi que l'offre des produits qui y sont proposés, et de soutenir une démarche durable et équitable, seule à même de favoriser la différenciation et la compétitivité de nos destinations.



**EUROPEAN FEDERATION
OF NAUTICAL TOURISM DESTINATIONS**

Manifeste européen pour le tourisme nautique **durable**

Dans ce contexte, le tourisme nautique devient un allié clé de la société dans la mise en valeur des ressources naturelles et culturelles existant dans les zones côtières. Prenons quelques exemples, pour une pratique satisfaisante, la voile légère, les différentes modalités de *surf*, le *kayak*, la plongée sous-marine ou le *snorkeling*, ont besoin d'un cadre et d'un environnement maritime bien entretenus. Ce bon état renforce l'offre d'activités touristiques et augmente par conséquent la valeur des destinations, tout en prenant une position stratégique dans la transmission des valeurs pour créer et développer chez le citoyen un intérêt pour la nature et pour le sport ; cet impact éducatif est positif tant pour les touristes que nous accueillons que pour la population locale.

Le tourisme nautique n'est pas sans conséquences pour l'environnement et il est nécessaire de gérer et de réduire son empreinte écologique. Cette double condition de créateur d'actifs et de passifs environnementaux le place justement dans une position privilégiée pour se mettre à la tête d'un courant réunissant administrations publiques, entreprises et société civile dans un engagement commun pour revitaliser de façon durable et équitable le littoral, dans le but d'améliorer la qualité de l'offre touristique, de garantir l'intégrité des écosystèmes côtiers et de faire augmenter les occasions liées à ladite « économie verte ».

C'est pourquoi, et en tant que plate-forme de collaboration publique/privée pour la promotion des destinations nautiques en Europe, la Fédération Européenne de Destinations Touristiques Nautiques demande en premier lieu à ses associés, mais aussi au reste des gouvernements et des administrations publiques, aux institutions publiques et privées attachées au tourisme nautique, aux organisations de la société civile, entreprises et à tous professionnels du secteur nautique, d'adhérer aux principes et objectifs de ce Manifeste.



**EUROPEAN FEDERATION
OF NAUTICAL TOURISM DESTINATIONS**

Manifeste européen pour le tourisme nautique **durable**

MANIFESTE

Nous, signataires de ce Manifeste, souhaitons rendre public notre engagement en faveur d'un modèle de tourisme nautique intégrant les principes du développement durable. Cet engagement doit aider à faire de l'activité nautique un moyen pour préserver et mettre en valeur le patrimoine naturel et la biodiversité, et pour promouvoir le progrès et la cohésion sociale des destinations touristiques. Avec ce Manifeste nous cherchons à promouvoir une action collective regroupant les administrations publiques, le secteur économique et les agents sociaux en vue d'un effort commun en faveur du développement économique, environnemental et social durable des destinations nautiques et du littoral, au bénéfice de la qualité de vie et des possibilités de développement pour les habitants.

Nos fondements reposent sur :

- Les principes de la Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement, ainsi que sur d'autres déclarations et conventions des Nations Unies concernant le tourisme, le développement durable, l'environnement, la biodiversité, le paysage et la protection du patrimoine culturel.
- L'initiative « Développement Bleu » dirigée par l'Union Européenne pour renforcer l'importance de la marine dans la stratégie européenne de 2020.
- L'Union Européenne sur la communication (2010) « L'Europe, première destination mondiale: nouveau cadre politique pour le tourisme européen. »
- La stratégie européenne pour le tourisme des zones côtières et maritimes.
- La stratégie à long terme pour le sport et l'environnement du programme des Nations Unies pour l'environnement (aussi connue sous le nom « Stratégie Michezo »).



**EUROPEAN FEDERATION
OF NAUTICAL TOURISM DESTINATIONS**

Manifeste européen pour le tourisme nautique **durable**

Nous prenons bonne note de l'esprit et des directives et recommandations de :

- La Convention de Diversité Biologique (CDB), et en particulier le guide de la CDB sur la biodiversité et le développement touristique.
- L'Agenda 21 du mouvement olympique international.
- La Charte européenne du tourisme durable dans les espaces protégés de la Fédération EUROPARC.

Et nous nous engageons à adopter des mesures concrètes pour l'accomplissement des objectifs ci-après :

1 - Préserver les valeurs naturelles du territoire et la fonctionnalité des écosystèmes côtiers.

En tant qu'activité économique et sociale pratiquée en plein air et en contact étroit avec l'environnement, le tourisme nautique doit contribuer à préserver la fonctionnalité des écosystèmes qui permettent sa pratique dans des conditions optimales ainsi que le bien-être des habitants des territoires qui l'accueillent. L'adhésion à ce Manifeste comporte un engagement pour veiller sur l'intégrité des écosystèmes côtiers grâce au respect de la réglementation en vigueur, et tout particulièrement la réglementation environnementale.

2 - Contribuer à la protection des espaces naturels protégés et des espèces en danger en mettant en œuvre les bonnes pratiques environnementales dans l'exercice de l'activité nautique.

Lorsque l'activité nautique a lieu dans des espaces naturels protégés, ou dans des environnements dans lesquels la présence d'espèces en danger a été constatée, le respect de la réglementation en vigueur peut s'avérer insuffisant pour préserver le patrimoine naturel et la biodiversité dont ils disposent. L'adhésion à ce Manifeste comporte un engagement pour se tenir informé et à jour des meilleures pratiques disponibles en matière de tourisme nautique durable, et pour les mettre en œuvre dans la mesure du possible lorsque l'activité nautique a lieu dans des espaces à forte valeur écologique ou en présence d'espèces en danger.



**EUROPEAN FEDERATION
OF NAUTICAL TOURISM DESTINATIONS**

Manifeste européen pour le tourisme nautique **durable**

3 - Réduire la consommation des ressources naturelles, les déchets et les polluants produits par l'activité nautique et déversés sur le sol, l'eau ou l'air, appliquant des mesures pour en réduire l'impact.

Le tourisme nautique entraîne la mise sur le marché d'embarcations, d'équipements et de matériel de support de l'activité nautique ; il est également à l'origine des déplacements de personnes, de l'hébergement de celles-ci à destination, ainsi que de l'entretien des infrastructures et des équipes pour le pratiquer. Immanquablement associées apparaissent la consommation d'énergie, d'eau et de matières premières, tout comme la production de déchets et l'émission de résidus sur l'environnement. L'adhésion à ce Manifeste comporte un engagement pour la gestion de l'impact environnemental découlant de l'activité nautique, cherchant à le réduire et/ou l'estomper par la mise en place de systèmes, de technologies et de bonnes pratiques dans ce but.

4 - Améliorer le bien-être des populations locales grâce à la mise en place des possibilités de développement et d'emploi stable, en facilitant leur accès à l'activité nautique et leur évolution professionnelle dans ce cadre.

L'activité nautique doit permettre de renforcer la présence d'espaces éducatifs, de loisirs et de sport destinés aux habitants des destinations touristiques, et doit servir de point de rencontre entre les populations locales et les touristes. En outre, promouvoir la culture nautique peut favoriser la création de nouvelles offres d'emploi. L'adhésion à ce Manifeste comporte un engagement pour développer auprès des populations des destinations nautiques les connaissances et capacités nécessaires pour faciliter leur accès à l'activité nautique, pour promouvoir leur engagement professionnel dans ce secteur et ce, en vue d'une meilleure professionnalisation du secteur et d'un développement local durable.

5 - Se servir de l'activité nautique pour véhiculer la transmission des valeurs, promouvoir l'éducation, le sport garant d'une bonne santé et la sensibilisation environnementale.

Le tourisme nautique entretient des liens étroits avec la pratique sportive et avec l'immersion dans la nature. Beaucoup d'athlètes trouvent leur source de motivation et d'inspiration au contact de la nature. Egalement, un environnement mal entretenu peut nuire à la pratique d'un sport. La popularité croissante des sports nautiques offre l'occasion d'éduquer et de sensibiliser à l'environnement des millions de personnes, l'activité nautique servant de chaîne de transmission des valeurs que nous souhaitons promouvoir au sein de la société.



**EUROPEAN FEDERATION
OF NAUTICAL TOURISM DESTINATIONS**

Manifeste européen pour le tourisme nautique **durable**

L'adhésion à ce Manifeste comporte un engagement pour promouvoir les valeurs de respect de l'environnement et de la solidarité et pour transmettre l'importance de la participation et de l'action personnelles pour implanter un développement durable.

6 - Innover dans la mise sur le marché des produits et services nautiques qui feront la différence par leurs qualités environnementales, et pousser le citoyen vers des loisirs plus respectueux de l'environnement et vers un engagement plus solide avec la protection de celui-ci.

Atteindre un développement durable exige des actions qui agissent de façon pratique sur les modèles de production et de consommation, en proposant des alternatives d'une meilleure « éco-efficacité » pour réduire la pression sur les écosystèmes et pour mettre en valeur le patrimoine naturel et la biodiversité. L'adhésion à ce Manifeste implique un engagement en faveur de l'innovation dans le design et la commercialisation des produits et des services nautiques plus respectueux de l'environnement, d'une sensibilisation des usagers en leur apprenant lors de l'achat des pratiques de consommation qui tiennent compte de la donnée environnementale.

7 - Favoriser l'existence d'un cadre propice à l'innovation en matière de tourisme durable, instaurer des avantages pour les entreprises qui s'engagent dans une pratique nautique durable, et introduire des critères environnementaux dans les politiques d'achat des administrations publiques.

Les administrations publiques disposent d'un rôle unique pour développer des cadres normatifs en vue de favoriser l'innovation en matière de tourisme durable, par exemple grâce à des mesures fiscales et économiques ou à une discrimination positive lors de l'application de la réglementation en vigueur. L'adhésion à ce Manifeste comporte un engagement pour explorer des voies menant avec efficacité aux objectifs des politiques publiques en matière d'environnement, avec le secteur nautique comme allié et avec une politique de motivation destinée aux entreprises pour qu'elles améliorent leur comportement vis-à-vis de l'environnement au-delà des exigences légales afférentes à leurs activités.



**EUROPEAN FEDERATION
OF NAUTICAL TOURISM DESTINATIONS**

Manifeste européen pour le tourisme nautique **durable**

8 - Collaborer à l'aménagement du territoire et à la gestion de son développement pour rendre compatibles l'espace du tourisme nautique et les autres activités touristiques, tout en adaptant les niveaux d'occupation de l'activité nautique à la capacité du territoire et à la réelle demande du tourisme.

L'aménagement de l'activité touristique est indispensable à la compatibilité et la complémentarité de l'offre touristique, elle crée des économies d'échelle et attire des segments de marché pouvant partager un même espace touristique. Il s'avère également fondamental d'apporter à cet espace des produits et des expériences qui augmentent sa valeur ajoutée pour avancer vers des cadres d'une plus grande compétitivité et différenciation ; il est tout aussi nécessaire de diversifier l'offre et la demande. L'adhésion à ce Manifeste comporte un engagement avec le développement d'un modèle de tourisme nautique durable qui favorise la complémentarité des pratiques touristiques des destinations nautiques et adapte les niveaux d'occupation de l'activité nautique à la capacité de charge environnementale du territoire.

9 - Soutenir la construction d'une société ouverte et participative, rester ouvert au dialogue avec les groupes d'intérêt attachés à l'activité nautique, et promouvoir leur participation lors des processus de prise de décision concernant le littoral.

Le progrès de la société demande un engagement actif de la société civile dans les processus de prise de décision la concernant, tant dans ses circonstances que dans sa qualité de vie. De même, prendre en compte les approches scientifique, académique et économique lors de ces processus contribue à enrichir l'indispensable débat public et à approuver des décisions meilleures et plus informées. L'adhésion à ce Manifeste implique un engagement en vue d'une coopération publique/privée pour avancer vers un modèle de tourisme nautique durable et engagé et ce, au bénéfice d'une société plus participative et cultivée.



**EUROPEAN FEDERATION
OF NAUTICAL TOURISM DESTINATIONS**

Manifeste européen pour le tourisme nautique **durable**

10 - Contribuer à la progression constante du développement durable dans les destinations touristiques nautiques, participer activement aux débats proposés par la Fédération Européenne de Destinations Touristiques Nautiques et aux commissions de travail créées dans ce but.

La configuration des destinations nautiques est immanquablement marquée par la gestion des territoires disposant d'espaces touristiques et par le rôle des agents économiques qui fournissent produits et services. Progresser dans la définition et l'implantation de mesures concrètes qui soutiennent un développement durable des destinations touristiques demande un engagement actif et organisé des parties. L'adhésion à ce Manifeste implique un engagement, grâce aux Commissions de travail que la Fédération Européenne de Destinations Touristiques Nautiques a institué à cette fin, pour contribuer aux débats et travaux proposés pour mettre de telles mesures en pratique.

Aux fins d'apporter le meilleur soutien à ce Manifeste et de diffuser son esprit, la Fédération Européenne de Destinations Touristiques Nautiques se propose d'inviter gouvernements, administrations, institutions publiques et privées, entreprises et organisations de la société civile à la signer et ratifier ses objectifs.

En outre, pour mieux veiller au respect des intentions ici détaillées, la Fédération Européenne de Destinations Touristiques Nautiques compte créer un Comité pour le suivi du Manifeste d'adhésion au tourisme nautique durable composé par des représentants des différentes commissions de travail formées au sein de l'Association. Pour mobiliser tous les signataires dans la recherche de solutions, ce Comité se doit d'informer sur le degré d'application des objectifs prévus, ainsi que sur les manquements ou les difficultés de mise en œuvre. L'adhésion à ce Manifeste a une durée de trois ans au bout desquels les signataires devront renouveler leur engagement avec les objectifs indiqués.

Bruxelles, le 5 décembre 2012.



**EUROPEAN FEDERATION
OF NAUTICAL TOURISM DESTINATIONS**

Joan CAMPOLIER MONTSANT

*Presidente de la Federación Europea de Destinos Turísticos Náuticos
Presidente de la Asociación Española de Estaciones Náuticas*

Bernard FAUCON

*Vice-président de la Fédération Européenne de Destinations Touristiques Nautiques
Président de France Station Nautique*

Alain AUTON

Directeur

FRANCE STATION NAUTIQUE
alain.auton@station-nautique.com

17, rue Henri Bocquillon

75015 Paris (FRANCE)

+33 609 96 72 93

www.station-nautique.com

Rafael MORENO SANCHEZ

Gerente

ASOCIACIÓN ESPAÑOLA
DE ESTACIONES NÁUTICAS
gerente@estacionesnauticas.info

C/ Joanot Martorell, 15

43480 Vila-Seca, Tarragona (SPAIN)

+34 627 480 593 / + 34 977 395531

www.estacionesnauticas.info

Fédération Européenne de Destinations Touristiques Nautiques

17, rue Henri Bocquillon - 75015 PARIS

FRANCE



www.nautical-tourism.eu

Fédération Européenne de Destinations Touristiques Nautiques

17, rue Henri Bocquillon - 75015 PARIS

FRANCE